

85 ans d'Union
 
Joliette Lanaudière
1929 - 2014

RAPPORT DES ACTIVITÉS ET DES RÉSULTATS 2013-2014 (Version abrégée)

85^e assemblée générale annuelle
Château Joliette
lundi 14 avril 2014

L'agriculture familiale
toujours vraie!



Assemblée générale annuelle

Lundi 14 avril 2014

Projet d'ordre du jour

- 19 h 30* 1. Ouverture et avis de convocation
2. Ordre du jour
3. Règles de procédure
4. Procès-verbaux de l'AGA du 15 avril 2013
et du congrès du 21 octobre 2013
- 20 h 00 5. **Message du président et présentation du rapport
des activités 2013-2014** : M Gilbert Mathieu
- 20 h 30 6. **Rapport financier 2013**, par M. Paul Comtois, CPA
- 20 h 45 7. **Amendements au Règlement général de la FUPAL**
- 20 h 55 8. **Engagement de l'auditeur des états financiers 2014**
- 21 h 00 9. **Remise de la mention *Claude Rivest***, par M. Clément Allard,
président du Collectif de formation agricole
- 21 h 10 10. **Élection du président de la FUPAL**
- 10.1 Procédure d'élection
- 10.2 Exposé des deux candidats (*5 minutes chacun*)
- 10.3 Vote secret des délégués
- 10.4 Témoignage de fin de mandat de M. Gilbert Mathieu
- 21 h 55 11. **Mot du président de l'UPA**, M. Marcel Groleau
- 11.1 Période de questions et échanges
- 22 h 30 12. Agenda
- 12.1 Forum des administrateurs le 22 avril 2014 à 10 h 00
à la Porte de la Mauricie, à Yamachiche
- 22 h 35 13. Divers
- 22 h 40 14. Évaluation
- 22 h 45* 15. Levée de l'assemblée et goûter

* *Tirage de prix de présence à l'ouverture et à la levée*

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE MARCEL GROLEAU, PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UPA	4
MOT DE GILBERT MATHIEU, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION	5
PLANIFICATION 2013-2014	6
LES DOSSIERS	8
LES EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION	34
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	35

En première page :

- 1^{re} photo - Famille Forget (Ferme Luc & Estelle Forget, St-Jacques)*
- 2^e photo - Famille Rivest (Ferme Guy Rivest, Rawdon)*
- 3^e photo - Famille Boulianne (Les Ruchers du troubadour, Rawdon)*
- 4^e photo - Famille Mondor (Vignoble Mondor, Lanoraie)*
- 5^e photo - Famille Demontigny (La Terre des bisons, Rawdon)*
- 6^e photo - Famille Comtois (La Comtoiserie, Ste-Élisabeth)*
- 7^e photo - Famille Rémillard (Ferme Valrémi, St-Cuthbert)*



MOT DE MARCEL GROLEAU, PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UPA

2014 : À LA RENCONTRE DES FAMILLES AGRICOLES DU QUÉBEC

Le dépôt de la Politique de souveraineté alimentaire est sans doute l'élément déterminant de 2013. Les producteurs agricoles du Québec attendaient une politique bioalimentaire depuis plusieurs années. Notre objectif consiste maintenant à lui donner les outils nécessaires pour assurer le développement de notre secteur.

L'accès aux marchés pour nos produits agricoles constitue l'une des cibles prioritaires de la nouvelle Politique. Actuellement, l'agriculture québécoise compte pour le tiers de ce qui se trouve dans nos assiettes. On peut donc augmenter non seulement notre volume de production, mais aussi le contenu de nos assiettes provenant de notre agriculture, au bénéfice de tous.

Le deuxième volet de la Politique concerne la protection de notre patrimoine. Les terres agricoles représentent une richesse pour notre société. Deux enjeux se démarquent : la protection des terres agricoles face à l'étalement urbain et industriel ainsi que leur financiarisation à titre de valeur refuge pour les investisseurs. Les deux sujets sont sur la table et nous devons trouver des solutions pratiques et acceptables. Un autre aspect de ce dossier, c'est la protection des activités agricoles. De plus en plus de producteurs subissent des pressions à la suite de plaintes et, dans certains cas, doivent composer avec des règlements municipaux les obligeant à changer des pratiques pourtant légitimes.

Le troisième pilier de cette Politique, c'est le développement du potentiel de notre agriculture. Or, le plein potentiel agricole du Québec sera atteint si les producteurs sont en mesure d'investir. En agriculture, les risques sont importants et imprévisibles. L'existence de programmes de gestion des risques et de sécurité du revenu adéquats et adaptés demeure une condition incontournable pour développer notre plein potentiel dans chaque région. D'autant plus que notre agriculture montre des signes d'essoufflement. Depuis 2008, les investissements sur nos fermes sont en décroissance. Il faut renverser cette tendance.

Au chapitre du développement durable, quatrième pilier de la Politique, il est clair que les producteurs ont fait des pas de géant. Le gel de l'accroissement des superficies en culture dans près de 600 municipalités qui perdure depuis près de dix ans n'a plus raison d'être. En agroenvironnement, il faut une vision à long terme. Les changements doivent être planifiés et il faut avoir le temps de constater les résultats si on souhaite maintenir l'engagement des producteurs. Un plan d'action concerté impliquant le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et l'Union constitue une solution porteuse qui a déjà fait ses preuves.

Un autre événement important en 2013 fut la conclusion d'un accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada. Les producteurs sous gestion de l'offre, plus particulièrement ceux du secteur laitier, craignent les impacts de cet accord. Le Canada a promis des compensations et le Québec s'est engagé à ne pas signer l'accord si elles n'étaient pas versées. Soyons clairs : il y aura perte de marché et de quotas de production pour les producteurs de lait québécois et canadiens (17 700 tonnes de fromage, cela représente 442 camions de 40 tonnes de fromage! À l'échelle de notre marché, c'est énorme!). Les producteurs de lait sont en droit d'obtenir des compensations appropriées. Bien sûr, cette entente améliorera l'accès au marché européen pour d'autres secteurs. Encore faudrait-il que l'Europe respecte l'accord de principe sur la façon d'offrir les contingents d'importation pour les viandes. Il semble toutefois qu'elle continuera d'utiliser des permis d'importation, ce qui contrevient, selon nos informations, à l'entente conclue. Je demeure donc prudent sur les avantages de cet accord tant que nous n'aurons pas tous les détails.

Finalement, dans la foulée de la modernisation de nos structures entamée en 2011, nos syndicats locaux sont maintenant bien positionnés pour devenir, à l'échelle des MRC, des acteurs clés du développement. En ce début d'année 2014, Année internationale de l'agriculture familiale, je tiens à souligner la force incroyable que constituent nos familles agricoles. Elles habitent le territoire rural et participent de façon importante à la vie économique et sociale de leur région. Voilà pourquoi je termine en souhaitant une excellente année 2014 aux familles agricoles de Lanaudière. Mes meilleurs vœux aussi à la fédération régionale de Lanaudière, qui souligne cette année ses 85 ans d'existence, ainsi qu'à M. Gilbert Mathieu, qui quitte cette année la présidence après quatre ans de loyaux services.



MOT DE GILBERT MATHIEU, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

TEMPUS FUGIT

Avec une Fédération maintenant âgée de 85 ans, et après 35 ans d'implication syndicale au sein de différentes organisations, le temps est venu pour moi « d'accrocher mes patins » à la levée de notre AGA du 14 avril 2014. Durant toutes ces années, l'agriculture a évolué à un rythme accéléré et l'Union y était toujours à l'avant-plan. Étant impliqué, cela a toujours été avec motivation que j'ai affronté les nombreux défis que cette évolution nécessitait. Il suffit de penser à la gestion des entreprises qui exigent des connaissances à la fine pointe. La dimension des entreprises a pris une tournure inimaginable en quelques décennies.

Avant d'accéder à la présidence de la FUPAL, le 12 avril 2010, j'étais à la tête du « défunt » Syndicat UPA Laurentien où ce fut un plaisir constant avec un conseil d'administration et une secrétaire exemplaires.

À mon arrivée comme président de la FUPAL, c'était la mise en branle de l'UPA du futur. Après de multiples rencontres et discussions, l'application de ce changement s'est effectuée selon les besoins des syndicats locaux et sans grands bouleversements. Le C.E. et le C.A. de la Fédération ont collaboré entièrement et méritent beaucoup de considération.

Vint ensuite l'agrandissement de l'édifice. Après maintes hésitations et remises en question, le projet a été accepté. Encore ici, les membres du C.E. et du C.A. ont « embarqué » dans le projet de façon remarquable. Puis notre directeur régional Gilbert Nicole a « callé la pépinière » le 19 mars 2012. C'est devenu un centre de service à la hauteur de nos besoins et le point de mire des producteurs agricoles lanaudois. J'en éprouve une grande fierté, laquelle est amplifiée par « l'accaparement » de nos trois salles de réunions où se tiennent de nombreuses rencontres animées de producteurs et de partenaires qui font vibrer les murs de la maison, de jour, de soir et parfois même de nuit. Nos salles incarnent un volet important de la mission de notre organisation : Unir, réunir et solidariser.

C'est cette fierté que j'ai toujours ressentie en représentant les familles agricoles lanaudoises. Celle d'être producteur et d'être à la hauteur de vos attentes avec distinction ! Vous m'avez supporté sans hésitation, je vous en suis très reconnaissant.

Cette grande reconnaissance s'exprime également envers les élus et permanents de la Confédération de l'UPA que j'ai côtoyés et qui, sans relâche, investissent le meilleur d'eux-mêmes à la défense et à la promotion de la profession agricole du Québec.

Je voudrais aussi exprimer mon admiration pour le personnel de la FUPAL et son directeur. Nos relations et entretiens ont toujours été plaisants et constructifs. Tous et toutes sont d'une disponibilité exemplaire et d'un amour du travail remarquable. Les producteurs lanaudois sont agréablement bien servis ! Je souhaite à tout le personnel bonne chance, longue vie syndicale. Vous méritez des éloges !

Permettez-moi enfin de souligner l'extraordinaire concertation et appui de nos partenaires locaux et régionaux du domaine public ou privé. Un grand merci à vous d'être à nos côtés pour le développement durable et harmonieux de l'agriculture de Lanaudière. Votre présence assidue et engagée a été pour moi une grande source de motivation.

Mon implication a été grandement facilitée par l'appui indéfectible des membres de ma famille, et spécialement ceux impliqués sur la ferme, soit, mon épouse Claudette et mes deux fils Jasmin et Pascal. Je les en remercie du fond du cœur.

C'est dans ce contexte du « temps qui fuit » et de l'année internationale de l'agriculture familiale que je tire ma révérence avec une grande satisfaction et une immense fierté du devoir accompli.

PLANIFICATION 2013-2014

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 1.1. Actualiser et bonifier l'offre de service du Service d'aménagement et d'environnement (SAE) en fonction des nouveaux besoins de la FUPAL et des syndicats locaux.
- 1.2. Appuyer les syndicats locaux dans les étapes d'élaboration et de suivi des PDZA. L'Assomption sera à finaliser et à mettre en œuvre, alors que Matawinie et les Moulins seront à débiter, tandis que Montcalm pourrait être réactivé.
- 1.3. Appuyer les syndicats locaux dans les étapes de révision des schémas d'aménagement et de développement des MRC, en plus de voir à ce que le SAE soit informé des projets de modifications aux règlements municipaux ayant un impact sur les activités agricoles.

2. ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE

- 2.1. Mener à terme le projet de La Chaloupe échéant le 31 mars 2014.
- 2.2. Demeurer à l'affût des nouvelles opportunités pour la Fédération (nouvel appel d'offres du MAPAQ sur les projets de bassins versants et projets PAAR - comité Plan d'action d'approche régionale en environnement).

3. COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

- 3.1. Mettre en œuvre le site web et voir à sa mise à jour continuelle et à son évaluation.
- 3.2. Accompagner les syndicats locaux et actualiser les procédures visant une gestion efficace de la Liste des producteurs et l'accueil des nouveaux membres.
- 3.3. Soutenir le projet FRAQ 2.0 en collaboration avec le SRAL.
- 3.4. Souligner le 85e anniversaire de la FUPAL en 2014, dans le cadre des activités régulières de la Fédération et des syndicats.

4. POLITIQUES AGRICOLES ET COMMERCIALISATION

- 4.1. Représenter les intérêts des producteurs dans la révision des programmes de sécurité du revenu de la FADQ.
- 4.2. Demeurer à l'affût du dossier de l'accaparement des terres en suivant de près l'évolution du projet de Société d'aménagement et de développement agricole du Québec ainsi que la révision du programme de crédit de taxes foncières.
- 4.3. Informer les producteurs sur le nouveau Règlement sur la circulation des véhicules agricoles (en vigueur le 1er décembre 2013).

5. MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ET PRÉVENTION

- 5.1. Faire connaître davantage l'offre de service du Centre d'emploi agricole en utilisant divers outils : l'infolettre, le bulletin, le nouveau site web de la FUPAL ainsi que des articles en ressources humaines qui pourront être inclus dans les cahiers régionaux de la TCN.
- 5.2. Présenter des ateliers de prévention aux étudiants en technique agricole et des formations reliées à la sécurité auprès des producteurs, tout en faisant la promotion de la Mutuelle de prévention de l'UPA.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 6.1. S'assurer d'une transition harmonieuse dans le renouveau de l'équipe des employés, en lien avec les attentes des élus des syndicats et de la Fédération.
- 6.2. Tendre vers l'équilibre budgétaire de la FUPAL.

7. CONCERTATION RÉGIONALE

- 7.1. Continuer d'assurer une représentation assidue et cohérente de l'UPA aux différentes instances locales et régionales.

LES DOSSIERS

1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1 DÉCISIONS CPTAQ

La CPTAQ a rendu 2 753 décisions au cours de son exercice 2012-2013, dont 107 dans Lanaudière. En tout, ce sont trois dossiers d'exclusion qui ont été traités pour un total de 54,5 hectares qui ont été exclus de la zone agricole et 35 dossiers qui visaient l'implantation d'un nouvel usage en zone agricole et qui ont été autorisés sur une superficie de 34,4 hectares.

Le rapport annuel de la CPTAQ peut être consulté au : www.cptaq.gouv.qc.ca

MRC	EXCLUSION	INCLUSION	NOUVEL USAGE	AGRANDISSEMENT	MORCELLEMENT	AUTRE	TOTAL
	Nombre de décisions rendues % de dossiers autorisés - Superficie autorisée (ha)						
AUTRAY	1 100 % - 53,8	0	6 83 % - 6,3	5 100 % - 5,8	4 25 %	10 70 %	26
MONTCALM	0	0	2 50 % - 18,9	5 100 % - 0,3	2 100 %	4 100 %	13
LES MOULINS	0	0	9 78 % - 3,4	1 100 % - 0,1	1 0 %	4 100 %	15
L'ASSOMPTION	0	0	3 100 % - 1,5	4 100 % - 0,2	1 100 %	5 100 %	13
JOLIETTE	0	0	11 55 % - 3,2	6 83 % - 1,3	2 100 %	5 100 %	24
MATAWINIE	2 50 % - 0,7	0	4 100 % - 1,1	4 75 % - 0,9	1 0 %	5 80 %	16
TOTAL	3	0	35	25	11	33	107

La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux.

1.2 ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS (ART.59 – VOLET I)

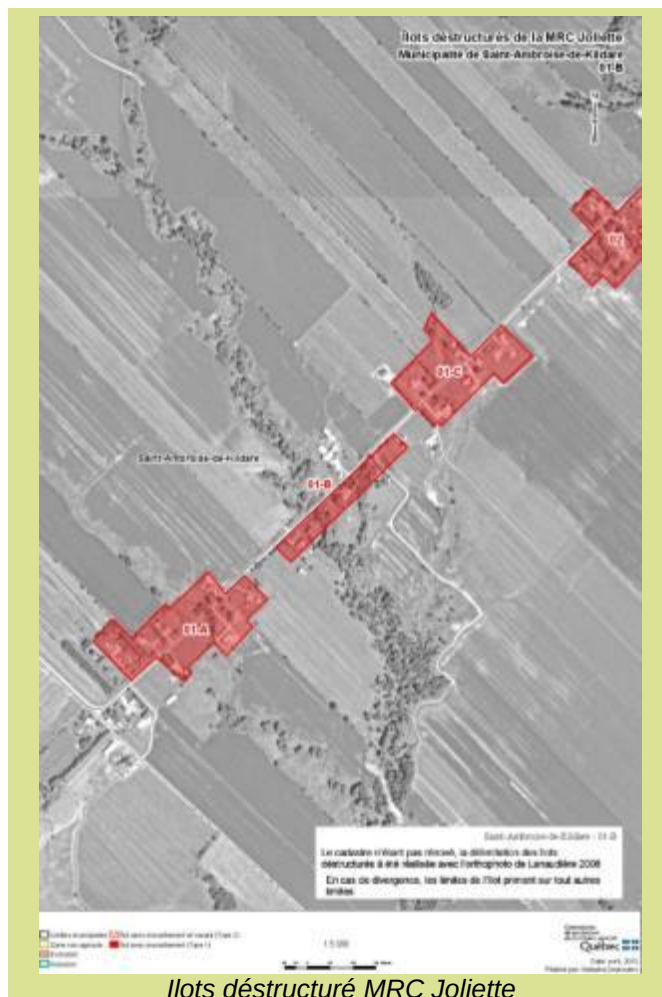
1.2.1 MRC Matawinie (375267)

La CPTAQ a rendu sa décision le 2 août 2013 en vertu des dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Au total, 32 îlots déstructurés, dans six (6) des quinze (15) municipalités de la Matawinie, ont été circonscrits, de manière à y permettre l'implantation de résidences, à certaines conditions.

1.2.2 MRC Joliette (375721)

Les négociations entourant la demande à portée collective (art. 59) de la MRC Joliette, se sont conclues avec un consensus pour l'ensemble des îlots de la MRC (plus d'une centaine d'îlots), sauf un à Saint-Paul, pour lequel il a été impossible de s'entendre. Il a donc été convenu que la CPTAQ trancherait pour cet îlot afin de ne pas compromettre l'ensemble de la demande et permettre l'aboutissement du dossier. À suivre!

Rappelons que l'UPA, tout comme la MRC et la CPTAQ, a un droit de veto dans les demandes à portée collective, et que l'accord de toutes les parties est nécessaire avant que la CPTAQ rende sa décision finale.



Îlots déstructuré MRC Joliette

1.3 ACCAPAREMENT DES TERRES

Le dossier de l'accaparement des terres continue de préoccuper les producteurs agricoles de la région. D'une part, puisque les producteurs, particulièrement ceux du sud de la région, sont directement interpellés par la question, du fait que leur terres sont souvent convoitées pour des fins spéculatives. D'autre part, certains producteurs sont plutôt inquiets à l'idée de voir apparaître une nouvelle structure, la « SADAQ », qui interviendrait potentiellement au niveau des transactions de terres faites entre les producteurs.

Lors du dernier congrès général, les délégués ont adopté une résolution demandant notamment à l'Union de proposer des solutions visant contrer les effets pervers de ce problème. Cette résolution a été adoptée conformément aux attentes régionales, c'est-à-dire de rechercher des solutions à même les structures et parmi les outils existants, avant d'en imaginer de nouvelles.

Rappelons que les objectifs incontournables de l'Union, concernant la financiarisation des terres agricoles, sont les suivants:

- L'accès aux terres agricoles pour la relève,
- La consolidation des fermes existantes,
- Limiter la spéculation purement financière (à ce sujet, différencier la « spéculation financière », de la spéculation « agronomique ou agroéconomique »).

1.4 FONDS DE SOUTIEN EN AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

La FUPAL a adressé une demande au Fonds de soutien en aménagement et environnement (FSAE) de l'UPA dans le but d'obtenir une opinion juridique concernant les demandes d'exclusion de la zone agricole et sur certains articles de loi en particulier. Plusieurs questions ont été soulevées dans notre demande, mais en résumé, les questions à analyser se résument ainsi :

Dans les cas de demandes d'exclusion pour des fins résidentielles, commerciales et/ou industrielles, à quelle échelle territoriale devons-nous les analyser quant aux besoins et aux espaces disponibles : le territoire de la municipalité locale, celui de la MRC ou celui de la CMM?

L'opinion juridique nous informe que nous sommes en droit de nous opposer à toute demande d'exclusion d'une municipalité locale si des espaces vacants sont disponibles ailleurs en zone blanche, particulièrement quand la municipalité est localisée dans une agglomération de recensement ou dans une communauté urbaine, mais également quand des espaces sont disponibles ailleurs dans la MRC.

Rappelons qu'un budget d'environ 2 000 \$ en valeur de services est disponible annuellement pour chacune des fédérations régionales pour obtenir des avis juridiques du domaine de l'aménagement et de l'environnement.

1.5 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

1.5.1 MRC de L'Assomption

Le PDZA de la MRC de L'Assomption a été adopté le 25 septembre 2013. Au final, 12 actions ont été retenues et seront mises de l'avant. Le document complet peut être consulté sur le site de la MRC de L'Assomption

<http://www.mrclassomption.qc.ca/documentation>

Mais il ne suffit pas que d'élaborer un PDZA, il faut ensuite le mettre en œuvre! Pour ce faire, la MRC a prévu un budget annuel de 50 000 \$. Un « comité de mise en œuvre », auquel siègent la Fédération régionale et le Syndicat UPA L'Assomption Les Moulins, a été créé.



1.5.2 MRC de Matawinie

La MRC de Matawinie entame les démarches d'élaboration de son PDZA avec, comme principaux partenaires, l'UPA et le MAPAQ. Pour ce faire, la MRC s'est vu octroyer un financement du MAPAQ de 40 000 \$. Le travail n'a pas encore officiellement commencé, mise à part la réalisation d'une journée de réflexion et de lancement de la démarche. Lors de cette journée, qui réunissait plusieurs partenaires, la Fédération régionale et le Syndicat UPA Nord ont collaboré de près, notamment en réalisant une conférence pour présenter la « **Trousse d'information PDZA** » développée par l'UPA.



1.5.3 MRC Des Moulins

La MRC Des Moulins a déjà entamé les travaux pour l'élaboration de son PDZA. Une firme externe a été embauchée pour soutenir la MRC dans ses travaux. Nous en sommes rendus à l'élaboration d'une première ébauche du portrait agricole du territoire. À ce jour, le comité de suivi, auquel siègent la Fédération régionale et le Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins, s'est réuni à deux occasions pour lancer la démarche et pour commencer l'étude du portrait.

1.6 RANG DE LA RIVIÈRE BAYONNE NORD

Au cours de l'été 2013, des représentants du ministère des Transports du Québec (MTQ) ont informé les citoyens d'un plan de réfection de deux viaducs de l'autoroute 40 qui enjambent le rang de la Rivière Bayonne Nord, un rang à vocation agricole. Au tout début, il a été question d'une fermeture permanente et, sans cette desserte, toute la circulation agricole devait emprunter des routes qui se prêtent mal à la circulation de machinerie agricole.



Photo : Pierre Bellemare – Action d'Autray

Le Syndicat UPA Autray, avec l'appui de la Fédération, a fait de nombreuses représentations auprès du MTQ et d'autres partenaires, dont les municipalités, afin de trouver des solutions acceptables, de sorte qu'on parle maintenant d'une fermeture « temporaire » plutôt que « permanente ».

Présentement, nous savons que les deux ponts de l'autoroute 40 seront reconstruits à compter de 2014. Le rang sera fermé pendant la période des travaux, ce qui représente environ 21 mois, sur la durée totale des travaux qui s'échelonnent sur près de trois ans. Les producteurs concernés devront donc circuler temporairement sur la 158, notamment dans la ville de Berthierville, mais le MTQ nous a assuré qu'il y aurait présence accrue de la Sûreté du Québec pour faciliter la circulation agricole.

Un comité de gestion des impacts sera aussi créé et des représentants du Syndicat UPA Autray et de la Fédération seront invités à en faire partie.

1.7 EFFAROUCHEMENT DES OIES

Depuis 2001, la Fédération offre le service d'effarouchement des oies au printemps lorsqu'il y a des risques pour les cultures, au moment de la reprise de la végétation ou lors des semis; un effaroucheur se rend alors sur les lieux le plus tôt possible afin de faire fuir les oiseaux.

Nouvelle fort attendue, le MAPAQ a reconduit en février dernier le *Programme d'effarouchement des oiseaux migrants en milieu agricole* pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018. Dans ce contexte et face à cette problématique faunique de plus en plus importante, un comité d'amélioration a été formé pour optimiser le service afin de bien répondre aux besoins des producteurs.

N'oubliez pas : si vous subissez des dommages causés par la sauvagine dans vos champs, vous pouvez être admissible à une indemnité de la Financière agricole du Québec (FADQ), que vous soyez adhérent ou non aux différents programmes de la FADQ (exemple assurance-récolte). Déclarez rapidement les dommages subis, et informez-vous des protections offertes.

Voici les dernières statistiques régionales concernant les indemnisations pour les dommages causés par la sauvagine :

	Nombre de réclamations	Montants accordés
2013	25	117 727 \$
2012	26	64 737 \$
2011	21	99 566 \$

Source : FADQ

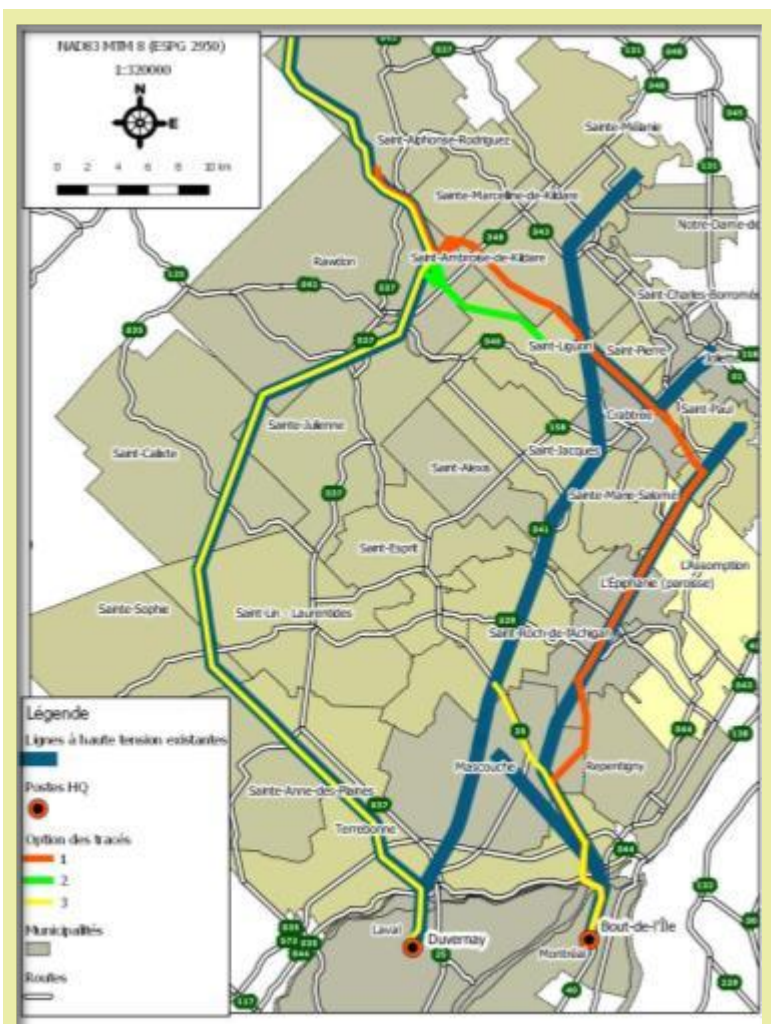
1.8 LIGNE HYDRO-QUÉBEC 735 KV

Tout au long de l'année, ce dossier a continué de mobiliser les instances locales et régionales. Lors du congrès du 21 octobre 2013, la Fédération a finalement manifesté par résolution son opposition au passage de la ligne à 735 kV sur son territoire.

Rappelons qu'en mai 2013, Hydro-Québec nous présentait un 3^e tracé qui longerait une ligne existante depuis Rawdon jusqu'à Laval et dévierait une ligne existante, du côté de Mascouche, jusqu'au poste du Bout-de-l'île à Montréal. Selon Hydro-Québec, cette option toucherait désormais 12 km de terres cultivées alors que le tracé proposé en 2012 était prévu en touchant 50 km.

Pour appuyer les producteurs potentiellement touchés leur territoire, certains syndicats locaux ont fourni un appui financier à l'initiative du comité Citoyens sous haute tension afin de retenir les services d'un ingénieur consultant qui a justifié la non-pertinence du projet de ligne.

Les plus récentes nouvelles d'Hydro-Québec indiquent que ce troisième et dernier tracé, dit de « moindre impact », amorce son cheminement en vue des autorisations gouvernementales nécessaires. Ce processus pourrait s'échelonner sur plus qu'une année. En effet, au cours des prochains mois, une étude d'impact sur l'environnement sera déposée au MDDEFP (ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs).



Le tracé no 3 (à la gauche) proposé par Hydro-Québec. Passant de Rawdon jusqu'à Laval, ce tracé de ligne est jumelé à une ligne existante. Les exploitations agricoles concernées par ce projet de tracé sont déjà grevées d'une servitude. (Crédit image : UPA Lanaudière)

1.9 RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE (RCI) MRC JOLIETTE

Plusieurs administrateurs du Syndicat UPA Kildare Lanaudière se sont mobilisés et ont assisté à la séance du conseil de la MRC Joliette, en janvier dernier. À la suite de quoi, la MRC a convenu de consulter l'UPA, notamment sur son projet de Règlement de contrôle intérimaire (RCI) agricole en cours d'élaboration. La Fédération a donc été en mesure de donner son avis sur le règlement qui ne devrait pas créer d'impact négatif à l'agriculture.

1.10 SENTIERS VHR ET SENTIER TRANSCANADIEN

La Fédération continue ses représentations à la Table VHR de la CRÉ dont l'objectif est de mettre en place des sentiers « interrégionaux » d'ici la fin du mandat actuel pour lequel il reste deux (2) ans. La position de la FUPAL demeure la même : Nous nous opposons à toute forme de permanence des sentiers en zone agricole.

Le 30 septembre 2013, les membres du C.E. de la FUPAL ont rencontré deux représentants du Sentier Transcanadien, projet à usages partagés sur près de 23 000 km prévu en 2017 pour souligner le 150^e anniversaire du Canada. Ce premier contact a donc permis de rappeler aux représentants l'importance de consulter les producteurs agricoles pour assurer que ces « usages multiples » se fassent dans la meilleure cohabitation possible.

1.11 PIPELINES

Enbridge Pipelines Inc.

Dans le cadre du présent projet, Enbridge se propose d'inverser le sens d'écoulement d'un tronçon de 639 km de la canalisation 9B qui se situe entre North Westover, en Ontario, et Montréal, en plus de rehausser la capacité actuelle du tronçon.

Au Québec, les travaux auront lieu sur les propriétés et emprises existantes d'Enbridge. En ce qui concerne les « fouilles relatives à l'intégrité du pipeline », Enbridge a procédé, l'été dernier, à l'excavation de certaines sections spécifiques. Ces fouilles visaient à déterminer les endroits où il était nécessaire d'effectuer des réparations.

Spécifiquement pour la région lanaudoise, le projet touchait un peu plus d'une dizaine d'entreprises agricoles, toutes situées dans la municipalité de Terrebonne. Un représentant de l'UPA sur le chantier (RUPAC), embauché par la Fédération UPA Outaouais-Laurentides, était présent lors des fouilles.

Le 6 mars dernier, l'Office national de l'énergie (ONÉ) acceptait le projet d'Enbridge. Cette décision est cependant assujettie à 30 conditions, dont certaines sont très intéressantes pour les producteurs agricoles. Les conditions de l'ONÉ sont présentées au :

<https://docs.neb-one.gc.ca/ll-eng/llisapi.dll?func=ll&objId=2432212&objAction=browse>

TransCanada Pipelines (TCPL) – Oléoduc Énergie Est

Le projet Oléoduc Énergie Est, c'est environ 4 600 kilomètres de pipeline, dont la conversion d'un gazoduc en oléoduc sur 3 000 km et la construction d'un nouveau pipeline sur 1 600 km. À terme, le pipeline aura la capacité de transporter 1,1 million b/j de pétrole brut entre Hardisty, en Alberta et Saint-John, au Nouveau-Brunswick.

Au Québec, le projet concerne seulement la construction d'un nouveau pipeline sur une distance d'environ 750 km. Le projet sera assujéti aux règlements de l'ONÉ pendant tout son cycle de vie,

dès sa planification et sa conception, tout au long de sa construction et de son exploitation, jusqu'à la cessation de son exploitation.

Suivant la planification de TransCanada Pipelines, la mise en service du pipeline est prévue pour le quatrième trimestre de 2018.

En plus des rencontres d'information réalisées en région par TransCanada Pipelines, la FUPAL a organisé, le 19 novembre dernier, une soirée d'information et d'échanges à l'intention des producteurs touchés. Cette rencontre a permis à près d'une cinquantaine de producteurs touchés (on évalue qu'environ 100 producteurs le seraient potentiellement en région) de discuter avec la FUPAL et la Confédération sur les enjeux, préoccupations et craintes que génère ce projet.

La FUPAL a tenu compte des commentaires reçus des producteurs lors de cette rencontre puisque plusieurs de ces éléments ont pu être apportés dans les négociations de l'Union avec TransCanada Pipelines.

Lors du congrès provincial de décembre 2013, les délégués de la FUPAL ont pu ajouter dans les demandes à l'Union « *de faire les pressions nécessaires auprès de TransCanada et des gouvernements pour que soit considérée la possibilité d'enfouir l'oléoduc entre les deux voies d'autoroute* ».

2 ENVIRONNEMENT

2.1 ENTRETIEN DES COURS D'EAU AGRICOLE – PROJET D'EMBAUCHE D'UN INGÉNIEUR RURAL

Fin du dossier

C'est après maints efforts et plusieurs rencontres avec les MRC et municipalités locales concernées de la région Lanaudoise que nous devons malheureusement laisser tomber le projet de rendre disponible une ressource en ingénierie des cours d'eau à la FUPAL. En effet, les informations transmises par ces dernières ne permettent pas d'assurer la présence d'une telle ressource à temps plein dans nos bureaux.

Pas une démarche inutile

Bien entendu, la FUPAL aurait été fort satisfaite de pouvoir offrir ce service aux MRC, d'autant que l'on savait pertinemment que cette ressource allait profiter directement aux producteurs agricoles. Dans les faits, cette démarche, même si elle ne s'est pas soldée par l'embauche d'une telle ressource, aura du moins « éveillé » certaines MRC aux problématiques entourant les cours d'eau. Dans tous les cas, cette démarche aura permis un dialogue « sans précédent » avec les MRC et municipalités lanaudoises au sujet des cours d'eau en zone agricole.

La suite... Aidez-nous à vous aider

Depuis de nombreuses années, la FUPAL s'implique – de près ou de loin – dans les dossiers de cours d'eau en milieu agricole. Ces années d'implication lui auront permis, d'une part, d'acquérir une expérience pertinente en matière d'aménagement de cours d'eau et des processus administratifs qui y sont liés, et d'autre part, d'instaurer un meilleur dialogue avec les MRC, lesquelles doivent détenir les ressources et expertises nécessaires à l'exécution de leurs champs de compétence.

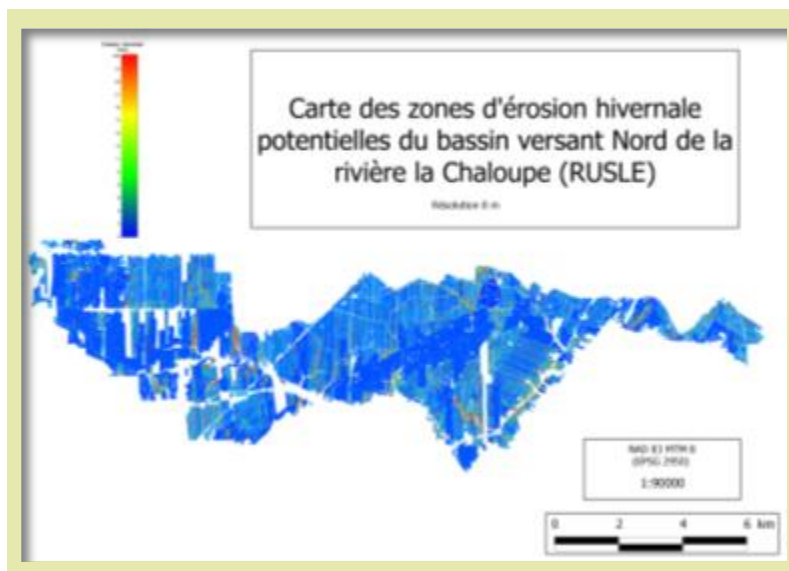
Ainsi mieux informée et « réseautée », la FUPAL peut apporter aux producteurs agricoles tout le soutien nécessaire concernant, entre autres, les demandes d'entretien de cours d'eau, communément appelé « *nettoyage de cours d'eau* ». Précisons que la FUPAL ne s'engage pas à exécuter, ni les plans et devis, ni les travaux, mais s'assure que les MRC impliquées répondent

adéquatement et promptement aux demandes des producteurs agricoles, et de faire les suivis des demandes lorsque requis.

Pour ce faire, la FUPAL demande à tous les producteurs agricoles lanaudois qui font une demande d'entretien de cours d'eau de l'en informer, soit par téléphone au 450-753-7486, soit en lui faisant parvenir le formulaire de la MRC (ou municipalité) à lanaudière@upa.qc.ca ou encore par télécopieur au 450-759-7610. Ce procédé devrait également nous permettre d'estomper les irritants relatifs à ce type de demande.

2.2 CLÔTURE DU PROJET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA RIVIÈRE LA CHALOUPE

Le projet de la rivière La Chaloupe, lequel était prévu pour une durée de quatre ans, soit de 2010 à 2014, est maintenant terminé. Rappelons que ce projet ciblait plusieurs objectifs, dont celui d'améliorer la qualité de l'eau en regard du phosphore et de l'azote, et ce, par l'adoption de certaines pratiques bénéfiques pour l'environnement : établissement de bandes riveraines, augmentation des superficies en travail réduit du sol, augmentation des superficies avec utilisation des cultures de couverture en fin de saison, aménagements hydro-agricoles tels que des fossés-avaloirs.



Ce projet aura permis la réalisation de multiples actions dont notamment :

- Rencontres de producteurs individuelles et en groupe;
- Suivi de la qualité de l'eau de la rivière La Chaloupe (à l'embouchure), mais également de certains de ses tributaires;
- Acquisition et exploitation de données topographiques (LIDAR);
- Rapport descriptif de certains territoires d'interventions;
- Établissement d'un corridor riverain (espace de liberté) pour un des tributaires de la rivière La Chaloupe (ruisseau Le Grand Fossé);
- Tenue d'un sondage effectué auprès d'une cinquantaine de producteurs du bassin de la rivière la Chaloupe – lequel sondage a fait l'objet d'un rapport pour interprétations, et ce afin :
 - de comprendre les motivations des producteurs agricoles vis-à-vis les enjeux de qualité d'eau et les pratiques agroenvironnementales bénéfiques à adopter pour en améliorer la qualité;
 - d'intervenir adéquatement chez les producteurs agricoles.
- Élaboration de divers chiffriers :
 - Évaluation des coûts des aménagements hydro-agricoles;
 - Dimensionnement de fossés-avaloirs;
 - Évaluation des pertes de revenus dans les bandes riveraines;
 - Estimation des coûts d'achat de machinerie agricole en CUMA;
 - Estimation d'implantation d'engrais verts.

- Développement d'outils promotionnels
 - Vidéo de présentation : Le travail du sol en bande (strip-till)
- Journées de formation sur :
 - le semis direct pour les conseillers et les producteurs agricoles;
 - les interventions en bassin versant.

Veuillez noter que plusieurs documents relatifs au projet de la rivière La Chaloupe sont disponibles, sur demande, auprès du Service d'Aménagement et d'Environnement (SAE) de votre Fédération.

2.3 DÉBUT DU PROJET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU RUISSEAU-DES-ANGES

C'est au courant de l'automne 2013 qu'ont eu lieu les appels de proposition pour de nouveaux projets d'amélioration de la qualité de l'eau. Ces projets, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), ont été sélectionnés peu avant la période des Fêtes. La Fédération régionale avait, pour l'occasion, présenté le bassin versant du Ruisseau-des-AnGES, un tributaire de la rivière de l'Achigan. Ce bassin versant, d'une superficie d'un peu moins de 4 000 ha, est situé essentiellement dans les limites des municipalités de St-Lin-Laurentides, St-Roch-Ouest et St-Roch-de-L'Achigan, cette dernière s'accaparant presque la moitié du territoire.

Comparativement aux projets précédents, ces nouveaux projets sont scindés en deux phases bien distinctes :

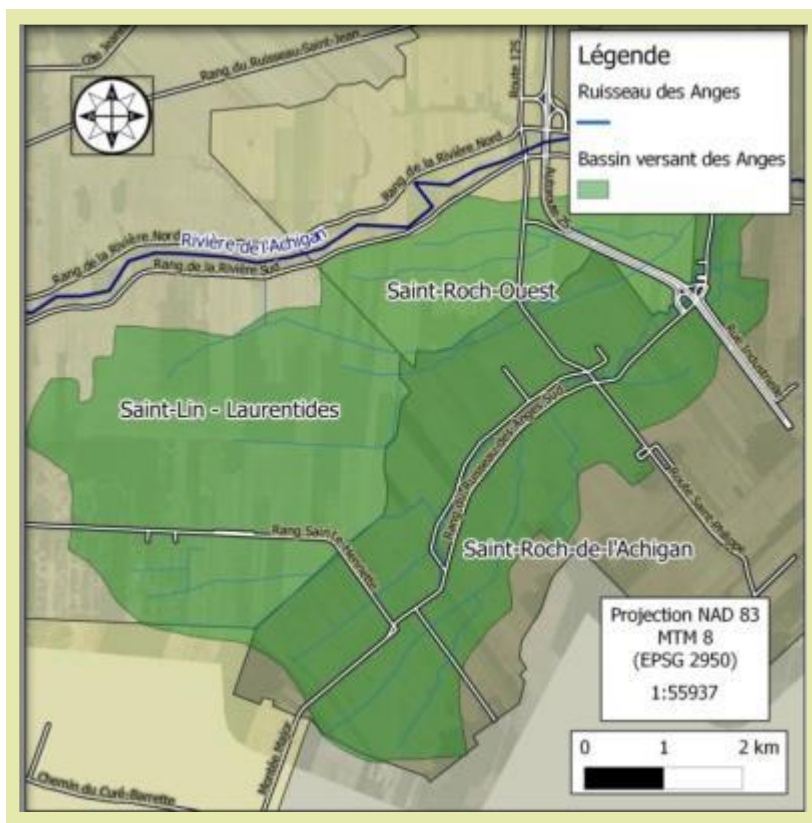
- Phase 1 : acquisition de connaissance (caractérisation du territoire d'intervention), élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'action.

Durée : 1 année

- Phase 2 : mise en place du plan d'action

Durée : possibilité de 3 années.

Les producteurs actifs dans les limites du bassin versant du Ruisseau-des-AnGES devraient donc être interpellés au courant des prochaines semaines. C'est à suivre.



2.4 PRIME-VERT – VOLET 3 - LE CAS DES HAIES BRISE-VENT À ST-THOMAS

Sous la responsabilité ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'objectif de ce volet est de « Permettre la réalisation de projets à portée collective visant à résoudre des problèmes environnementaux qui sont particuliers à une région », lesquels projets doivent être définis dans le plan d'action de l'approche régionale (PAAR). Dans le cadre du PAAR, plusieurs propositions ont été amenées par les participants – la FUPAL en faisant partie – et certaines ont été retenues.



Photo : Jean Chevette (Journal l'Action)

Le projet des haies brise-vent à St-Thomas en fait partie. De plus, il a été convenu que la FUPAL agirait à titre de coordonnatrice du projet. Avec ce projet, prévu durer deux ans, on vise comme objectifs :

1. comprendre l'évolution dans le temps de la présence des haies brise-vent sur le territoire d'action,
2. répertorier les haies brise-vent encore en place,
3. planifier un plan d'implantation de haies brise-vent en fonction des nouvelles cultures et des équipements d'irrigation utilisés.

2.5 PROJET PRIME-VERT GAZ À EFFET DE SERRE (CHAULAGE ÉRABLIÈRES)

Le projet s'est terminé en février dernier. Il confirme un bilan relativement positif de l'état de santé des érablières de Lanaudière. Bien que le potentiel de lutte aux gaz à effet de serre par le chaulage semble très prometteur, il demeure limité aux rares érablières aptes à répondre significativement au traitement.

En plus d'établir le bilan de santé des érablières sous production afin de caractériser leurs besoins en chaulage, le but de l'étude était de mesurer l'effet potentiel du chaulage en termes de séquestration du carbone atmosphérique. Les résultats de l'échantillonnage effectué dans le cadre de ce projet indiquent que les besoins en chaulage (épandage de chaux) des érablières de Lanaudière sont plutôt faibles. Dans certains cas, par contre, il arrive que les érablières présentent des carences nutritives dans le sol qui pourraient se corriger par le chaulage.



Jean-Sébastien Malo, ing.f. lors de l'inventaire forestier de 2013

Selon nos estimations, le potentiel de gain de croissance attendu suite au chaulage pourrait permettre la séquestration d'environ 12 tonnes additionnelles de carbone atmosphérique (CO₂) par hectare annuellement. Il s'agirait d'un gain moyen de 5 % par année pendant au moins 15 ans. Ce projet a été réalisé par la Fédération, en collaboration avec la firme Ressources forestières biotiques, en vertu du programme Prime-Vert, sous-volet 8.4, et bénéficie d'une aide financière provenant du Fonds vert du gouvernement du Québec et administrée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

2.6 ASARET GINGEMBRE

Le projet « *Établissement d'une pépinière d'asaret gingembre dans une érablière* » tire à sa fin. Ce projet, réalisé par la Fédération en partenariat avec la firme Produits forestiers non ligneux, est financé par la CRÉ de Lanaudière dans le cadre du programme Volet II.

Comme prévu, le repiquage des plants d'asaret gingembre a eu lieu au courant de l'été 2013 sur les terres d'un producteur forestier de la municipalité de St-Calixte. En octobre 2013, le pourcentage de reprise semblait bon (au-delà de 85 %). Pour la protection hivernale, et comme le stipule les règles en matière d'implantation de l'asaret gingembre, les sites de plantation ont été recouverts d'un tapis de feuilles.



Plants au moment de leur livraison

La conclusion du projet se fera au printemps prochain, notamment suite à une visite terrain pour s'assurer de la survie de la plantation. Enfin, le producteur semble démontrer un fort intérêt pour la culture, et désire d'ailleurs implanter de nouvelles parcelles, et ce dès l'année prochaine. Ce qui devrait assurer, en partie, la pérennité des aménagements.



Visite terrain – octobre 2013

3 COMMUNICATION, VIE SYNDICALE ET FORMATION

3.1 LA FUPAL MAINTENANT SUR LE WEB !



L'année 2013 a marqué l'arrivée de la Fédération sur le Web. En ligne depuis l'automne dernier, le site Web de la FUPAL propose un nouvel accès pour en savoir plus sur tous les services offerts par la Fédération, le Centre multiservice agricole, forestier et bioalimentaire de Lanaudière et ses nombreux partenaires. C'est aussi une vitrine d'information et de référence, personnalisée pour chaque syndicat local et les spécialités. Diffusé en ligne, l'Agenda agricole Lanaudière permet d'être informé de toutes les activités agricoles dans la région.

Accessible pour tous, on souhaite de cette manière informer différemment les producteurs (jeunes, et moins jeunes!) et éventuellement joindre ceux qui sont plus loin de la structure syndicale. Les « amis Facebook » de la FUPAL pourront aussi être informés régulièrement des nouvelles publications et prendre part à la conversation. Cette nouvelle vitrine permet finalement d'assurer une visibilité pour le monde agricole, dans une société pour qui la technologie est devenue essentielle.

Outil de communication en développement continu, le site s'adaptera aux besoins exprimés des syndicats lanaudois. C'est un espace et une tribune à l'image des producteurs. Vos commentaires et suggestions sont bienvenus. L'équipe de la FUPAL est là pour le rendre encore plus à votre image, donc n'hésitez pas à l'utiliser et surtout à le partager!

3.2 PROJET « À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS »

La modernisation de la structure générale de l'Union est terminée dans toutes les régions du Québec. Maintenant, la seconde étape peut débuter. L'objectif de l'UPA du futur va au-delà de la modification de la structure et se veut également une vision globale et à long terme. Cette vision repose notamment sur une vie syndicale dynamique où la défense des intérêts des producteurs et des enjeux qui les interpellent est primordiale.

Afin de répondre adéquatement à cette vision, l'établissement d'un lien direct avec les producteurs est l'occasion de parler d'enjeux concrets qui nous concernent. Débutant le 1^{er} février 2014, il est souhaité que tous les producteurs de la région soient rejoints sur une période de 18 mois

Ces rencontres serviront à :

- Recueillir les plus récentes données sur les producteurs agricoles représentés par le syndicat (principale production, coordonnées, adresse courriel).
- Être à l'écoute des points de vue, des préoccupations et des besoins des producteurs afin de recueillir les éléments de base pour déterminer les priorités du syndicat et établir un plan d'action.
- Renforcer le sentiment d'appartenance et créer un lien privilégié pour les échanges futurs.

Chaque syndicat en est à élaborer les meilleures stratégies pour rencontrer les producteurs de leur territoire. Une rencontre interrégionale aura lieu pour les administrateurs de Lanaudière et de la Mauricie, locaux et spécialités confondus, le 22 avril 2014, à la Porte de la Mauricie.

3.3 POLITIQUE DE RECONNAISSANCE

3.3.1 Reconnaissance des administrateurs et employés de la Fédération

Depuis maintenant quatorze ans, la Fédération s'est dotée d'une politique de reconnaissance pour souligner l'implication et la contribution des présidents des syndicats locaux et spécialisés ainsi que des employés de la Fédération régionale. Depuis la dernière assemblée annuelle, 10 personnes ont été honorées :

Mme Diane Redmond	employée FUPAL	30 ans
M. André Ricard	président Syndicat producteurs de bovins de Lanaudière	20 ans
M. Marcel Papin	président Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins	15 ans
Mme Diane Brisson	présidente des Agricultrices de Lanaudière	15 ans
M. Jacques Clermont	président Syndicat producteurs de porcs de Lanaudière	12 ans (10 ans Nouvelle Acadie)
Mme Chantal St-André	secrétaire Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins	10 ans (<i>absente</i>)
M. Vital Deschênes	président Syndicat UPA Nord	10 ans
M. Gilles Brisson	président Syndicat producteurs Cultures commerciales	10 ans (<i>absent</i>)
Mme Andréanne Aumont	employée FUPAL	10 ans
M. Yannick Cournoyer	secrétaire Syndicat producteurs d'agneaux et moutons de Lanaudière	5 ans (<i>absent</i>)

Félicitations pour votre implication !!!



De gauche à droite : Gilbert Mathieu, Gilbert Nicole, Diane Brisson, Andréanne Aumont, Diane Redmond, Vital Deschênes, Gilles Brisson, Marcel Papin, Jacques Clermont, Hélène Benoit, Pierre Lemieux

3.4 FORMATION DES ADMINISTRATEURS

3.4.1 Formation Intervenir efficacement auprès du gouvernement

Le 19 novembre 2013, les membres du C.E. de la Fédération ont participé à une formation qui portait sur le fonctionnement et la gestion de l'État québécois et les façons de réaliser une stratégie d'influence à leur égard.

3.4.2 Formation sur la liste des producteurs agricoles

Le 17 septembre 2014, le Service des Cotisations et de la Vie syndicale de l'UPA sont venus rencontrer plusieurs administrateurs de la Fédération de l'UPA Lanaudière lors de leur tournée de formation des syndicats locaux. Deux représentants par syndicats locaux étaient présents, en plus de permanents de la Fédération qui ont à travailler régulièrement avec la liste des producteurs.



Cette rencontre a permis de former les participants sur les notions de base liées au statut de producteur agricole et à la gestion de la liste, en plus de partager diverses expériences notamment sur les bons coups et les difficultés de parcours depuis la mise en place de l'UPA du futur ainsi que l'accueil des nouveaux producteurs.

3.4.3 Formation « Pour Mobiliser au Maximum »

Le 14 janvier, les membres du C.A. de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, ainsi que quelques administrateurs de syndicats locaux, ont suivi la formation « Pour mobiliser au maximum. » Au total, 19 participants étaient présents à l'activité, animée par Monsieur Mathieu St-Amand, conseiller à la Vie syndicale à l'UPA.

La formation avait pour objectif d'acquérir des notions de mobilisation, notamment en lien avec le projet « À la rencontre des producteurs ».



3.5 LISTE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

3.5.1 Cotisations et membership (au 2 avril 2014)

SYNDICAT	NOMBRE DE FERMES	NOMBRE DE COTISANTS	POURCENTAGE DE COTISANTS MEMBRES
ACHIGAN-MONTCALM	441	683	92,8 %
AUTRAY	441	645	90,7 %
KILDARE LANAUDIÈRE	235	344	93,0 %
L'ASSOMPTION-LES MOULINS	256	353	89,5 %
NORD	217	303	91,1 %
FÉDÉRATION LANAUDIÈRE	1 590	2 328	91,5 %
CONFÉDÉRATION	29 146	42 079	93,1 %

En date de décembre 2013, le taux de perception des cotisations de la Fédération est de 97,9 %, soit légèrement supérieur à la moyenne provinciale. Le Syndicat UPA Achigan-Montcalm a le meilleur taux de perception de la région, suivi de près par le Syndicat UPA L'Assomption – Les Moulins.

3.5.2 Mise à jour de la liste des producteurs agricoles

2013	77 additions	62 retraits	12 modifications juridiques
2012	44 additions	104 retraits	11 modifications juridiques

3.6 PORTES OUVERTES : FRANC SUCCÈS DANS LA RÉGION

Plus de **51 500 personnes** ont participé à la onzième édition des *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* dans la région de Lanaudière, le dimanche 8 septembre 2013. 24 fermes de la région ont contribué au succès de cet événement en ouvrant leurs portes au public afin de partager leur passion.



Toutes régions confondues, plus de 207 000 personnes, dont 36 000 au parc Jean-Drapeau, ont participé aux Portes ouvertes sur les fermes du Québec, portant à plus de 1,5 million le nombre de personnes ayant participé à cette activité depuis la toute première édition, en 2003.

L'activité est un succès retentissant – elle est même devenue un rendez-vous automnal incontournable. Devant l'intérêt grandissant des citoyens pour leur alimentation; cet événement est une occasion exceptionnelle d'approfondir leurs connaissances sur l'agriculture et des pratiques agricoles via le savoir-faire extraordinaire des producteurs.

Devenue au fil des ans la plus importante vitrine sur le savoir-faire des agriculteurs et des agricultrices de chez nous, l'activité permettait de visiter gratuitement des installations agricoles et d'échanger avec les producteurs dans toutes les régions du Québec.

3.7 CONSULTATIONS D'AUTOMNE DES SYNDICATS LOCAUX

Du 18 au 20 septembre 2013, les cinq syndicats locaux de la Fédération UPA Lanaudière ont tenu leurs congrès de secteurs en prévision du congrès régional qui a eu lieu le 21 octobre 2013. De nombreux sujets ont été abordés lors de cette tournée de consultation, notamment l'intégration, la sécurité du revenu, la ligne Hydro 735 kV, les intrusions en milieu agricole (puits municipaux, pipelines, Hydro-Québec, ministère des Transports, VHR, etc.), les PDZA et plusieurs autres. Les congrès de secteurs ont permis aux producteurs qui étaient présents d'approfondir leurs connaissances sur des dossiers d'actualité en plus de s'exprimer et d'identifier les orientations qu'ils désirent faire cheminer en vue du congrès régional.

Le 21 octobre 2013 s'est tenu le congrès régional qui a rejoint 78 délégués et 27 invités, conjoints, observateurs et employés, soit un total de 105 participants. Au courant de la soirée, neuf résolutions ont été traitées par l'assemblée en vue du congrès provincial.

Le congrès provincial a eu lieu à Québec, les 3, 4 et 5 décembre 2013. La FUPAL était représentée par 12 délégués soit : Luc Pagé, Yannick Bérard, Claude Renaud, Clément Allard, Vital Deschênes, Jean-Guy Bouvier, Michel Désy, Marcel Papin, Michel Forget, Gilbert Mathieu, Diane Joly et Patrick Lahaise.



3.8 PRIX GÉRARD FILION 2013 : L'ŒUVRE D'HUBERT COUTU RÉCOMPENSÉE

Le 5 décembre 2013, en marge de son 89^e congrès général annuel, l'UPA a dévoilé le lauréat du prix Gérard-Filion 2013, lequel vise à remercier et surtout mettre en valeur un employé dont le passage dans l'organisation a laissé sa marque pour la cause agricole.

Afin de souligner son apport unique à l'agriculture et au syndicalisme agricole québécois, l'UPA a remis le prix Gérard-Filion 2013 à **monsieur Hubert Coutu**.



3.9 50 ANS POUR L'ÉDIFICE DU 110, RUE BEAUDRY NORD À JOLIETTE

C'est en 1964 que la FUPAL (UCC de Joliette à l'époque) s'installe définitivement à la présente adresse sur la rue Beaudry Nord, à Joliette.

Il est maintenant curieux de penser qu'à l'origine, établie « sur un coin de terre de la ferme de Monsieur Lucien Perreault », l'UPA Lanaudière avait des vaches comme voisines jusqu'en 1990.



3.10 BRUNCH DU CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISES ET DU SYNDICAT DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LANAUDIÈRE

Le 24 novembre dernier s'est tenu le Brunch annuel du CTE (avant, le CREALL), organisé en collaboration avec le Syndicat de la relève agricole de Lanaudière. Au total, près de 80 participants étaient présents à l'événement.



Le brunch se veut un événement familial et convivial qui favorise le réseautage. Après un bon déjeuner-dîner, Mme Suzanne Lavigne, consultante et conférencière, a entretenu la salle sur le choc des générations et a proposé des outils afin de faciliter la communication lors d'un transfert d'entreprise. Par la suite, les propriétaires de Techno Diesel, les parents et les enfants, ont offert un témoignage des plus enrichissants en partageant leurs expériences, anecdotes et différentes étapes entourant le transfert de leur propre l'entreprise.

3.11 EXPO RIVE-NORD

Près de 10 000 personnes ont participé à l'Expo Rive-Nord, qui se déroulait cette année à Ste-Julienne, du 28 au 30 juin 2013. Pour sa 7^e année, l'événement s'est déplacé sur un emplacement plus vaste, à l'école secondaire du Havre-Jeunesse.

En plus du traditionnel méchoui, les jeux gonflables géants et les spectacles familiaux quotidiens ont permis d'amuser les gens de tout âge.

La Fédération régionale et plusieurs syndicats se sont associés à nouveau à cette grande fête agricole dans Lanaudière.



3.12 BOURSES TECHNIQUES AGRICOLES

La Fédération a remis une bourse de 200 \$ à Mme **Marie-Justine Thouin-Léveillé** dans le cadre de la remise annuelle des bourses du département des Techniques agricoles du Cégep régional de Lanaudière à Joliette.



Également, une bourse de 200 \$ soulignant la persévérance à poursuivre une formation en agriculture a été offerte conjointement par la Fédération et le Syndicat de la Relève agricole à Mme **Valérie Dubeau**.

3.13 BRUNCH-GALA DES AGRICULTRICES

Le 22 septembre 2013 a eu lieu la 16^e édition du Brunch-gala des Agricultrices de Lanaudière. Lors de cet événement familial et amical, Madame Renée Fafard s'est vu décerner le titre d'agricultrice de l'année et plusieurs hommages ont été rendus, soit à deux fermes de génération en génération ainsi qu'à neuf agricultrices impliquées sur leur ferme.

La bourse d'excellence en formation a été remise à **Madame Krystel Dulong** et les trophées Armande Henri-Amireault et Martine Mercier ont respectivement été remis à **Madame Juliette Forest** et **Madame Diane Joly**.

Soyez des nôtres pour le prochain Brunch-gala qui aura lieu le 21 septembre 2014, à la salle municipale de St-Thomas-de-Joliette.



De gauche à droite : Mmes Agathe Leblanc, Nathalie Rainville, Juliette Forest, Diane Brisson, Renée Fafard, Diane Joly et Krystel Dulong

3.14 PRODUCTEURS AMBASSADEURS

Les quatre producteurs ambassadeurs lanaudois, Mmes Diane Joly et Vicky Robichaud ainsi que MM. Michel Fafard et Luc Pagé, ont encore cette année, représenté de belle façon la région lors d'événements publics.

Ces derniers ont participé au programme éducatif de l'UPA « *Je cultive ma citoyenneté* », qui sensibilise les jeunes du secondaire à l'agriculture québécoise, aux Portes ouvertes de l'UPA au Parc Jean-Drapeau, au Salon Écosphère, au Festival des Montgolfières et au Grand Bal des citrouilles.

3.15 FORMATION AGRICOLE

Le Collectif de formation agricole de Lanaudière offre aux producteurs des cours de perfectionnement afin d'accroître et de mettre à jour leurs connaissances touchant le monde agricole. Depuis le printemps dernier, le Collectif a donné 315 heures de formation.

Le Collectif regroupe autour d'une même table des producteurs et plusieurs partenaires du monde agricole qui ont à cœur la formation comme facteur essentiel pour le développement de l'agriculture.

Grâce à l'implication financière d'Emploi Québec, d'une enveloppe budgétaire disponible de 40 000 \$, les formations sont offertes à un prix abordable pour les producteurs agricoles.

4 POLITIQUES AGRICOLES ET COMMERCIALISATION

4.1 MODERNISATION DES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DU REVENU

En prévision du renouvellement de l'entente budgétaire de La Financière agricole du Québec (FADQ) prenant fin le 31 mars 2015, un groupe de travail, mandaté par le ministre québécois de l'Agriculture, et auquel l'UPA siège, a été mis en place afin d'émettre des recommandations visant l'adaptation des outils de sécurité du revenu au contexte d'aujourd'hui.

Pour faire avancer les travaux du groupe de travail, l'UPA a déposé diverses mesures qui, au moment d'écrire ces lignes, sont toujours en discussion.

Ces mesures se traduisent comme suit :

- Bonification du programme Agri-Stabilité à 85 % pour les productions hors ASRA et gestion de l'offre;
- Bonification du programme Agri-Québec à 3,5 % pour les productions hors ASRA et gestion de l'offre;
- Un programme d'occupation du territoire dans les MRC dites défavorisées;
- Retrait des productions sous ASRA du programme Agri-Québec et une récupération graduelle et partielle des montants arrimés;
- Retrait du salaire de l'ouvrier spécialisé (SOS) du programme ASRA;
- Versement en dehors de l'ASRA d'un SOS complémentaire bonifié avec plafonnement.

Globalement, les recommandations de l'UPA visant une plus grande équité entre les différents secteurs de production entraîneront une augmentation du coût des programmes administrés par la FADQ de l'ordre de 111 à 134 millions de dollars.

C'est à suivre...

4.2 COMMERCE INTERNATIONAL ET APPUI À LA GESTION DE L'OFFRE

La dernière année a été marquée par la signature d'un accord de principe de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, dont le résultat constitue une importante brèche dans nos mécanismes de gestion de l'offre en raison des concessions accordées par le gouvernement canadien relativement aux importations de fromages.

Devant cette situation, l'Union et ses partenaires poseront les actions nécessaires auprès des autorités gouvernementales pour atténuer les impacts de cet accord et s'assurer que pour l'avenir aucune autre concession ne puisse être faite, notamment dans le cadre du renouvellement des accords de l'Organisation du commerce (OMC) et du Partenariat Transpacifique (PTP), pour lesquels des négociations sont toujours en cours.

Par ailleurs, dans l'objectif de promouvoir la gestion de l'offre et de recruter des appuis à la Coalition GO5, la Fédération, en collaboration avec les Syndicats des producteurs de lait de Lanaudière, des éleveurs de volailles de la Rive-Nord et le Comité régional des producteurs d'œufs de consommation de la Rive-Nord, a participé à un blitz de sollicitation qui s'est tout particulièrement effectué auprès des municipalités de la région.

De plus, dans le cadre du Forum agricole et agroalimentaire de Lanaudière, tenu le 16 novembre 2013 et organisé par Mme Francine Raynault, députée fédérale NPD du comté de Joliette, une tribune a été accordée à la Fédération et une présentation visant à démystifier la gestion de l'offre et présenter les grands enjeux liés à la libéralisation du commerce international a été effectuée.

4.3 AGRICULTURE ET OGM

L'utilisation des OGM entraîne de nombreuses interrogations au sein de la population et dans ce contexte, les dirigeants de la Fédération ont participé, les 11 et 12 novembre 2013, au forum ayant comme thème « *Agriculture et OGM : réfléchir et agir ensemble* ».

Ce forum, organisé conjointement par l'UPA, Équiterre, l'Ordre des agronomes du Québec et le groupe Vigilance OGM, a permis de dresser un bilan des 15 années d'utilisation des OGM, de partager les connaissances acquises et de réfléchir sur les enjeux et défis de cette biotechnologie.

4.4 RENCONTRE FADQ ET FAC

Les membres du C.A. de la Fédération ont rencontré, le 20 février dernier, les représentants du bureau régional de La Financière agricole. Pour l'occasion, il fut présenté aux administrateurs un bilan des activités de l'organisme en matière de financement agricole et de sécurité du revenu. Les parties ont également échangé relativement à l'application des divers programmes, dont tout particulièrement l'arrimage ASRA des programmes Agri, l'assurance récolte Foin et le programme Sauvagine.

Par ailleurs, dans l'objectif de mieux connaître les programmes de financement de Financement agricole Canada (FAC) et leurs critères d'application, le C.E. de la Fédération a rencontré, le 24 janvier dernier, les représentants du bureau régional. Cette rencontre entre les deux organismes était une première et chacune des parties a exprimé que l'expérience sera à répéter.

4.5 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite à l'adoption de la réglementation sur la sécurité routière régissant les conditions et dimensions des véhicules agricoles circulant sur les routes, en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2013, la Fédération a tenu, le 24 février dernier sur la ferme de M. Normand Marsolais de St-Alexis, un atelier de formation sur la nouvelle réglementation.

Cette activité, qui a fait « garage comble » en réunissant plus de 150 producteurs, a permis au sergent Charles Doré de la Sûreté du Québec de Montcalm de présenter les différents aspects de la réglementation et de répondre aux interrogations des producteurs.



4.6 L'AGRICULTURE AU CŒUR DE LA CAMPAGNE – ÉLECTIONS PROVINCIALES

Dans le cadre des élections provinciales, tenues le 7 avril dernier, la Fédération a rencontré les candidats de la région des quatre principaux partis politiques (Coalition Avenir Québec, Parti libéral, Parti Québécois et Parti Québec solidaire). À cette occasion, il a été permis aux représentants de la Fédération de présenter les différentes attentes de l'Union envers le futur gouvernement en matière d'agriculture.

Les principaux sujets traités lors de cette rencontre concernaient notamment le modèle de développement de l'agriculture, la souveraineté alimentaire, l'aménagement du territoire et la modernisation des outils de sécurité du revenu.

4.7 COLLOQUE DU GROUPE CONSEIL AGRICOLE LANAUDIÈRE

Encore cette année, la Fédération s'est impliquée dans l'organisation du colloque annuel du Groupe conseil agricole Lanaudière (GCAL), tenu le 9 janvier 2014.

Le colloque qui en était à sa 21^e édition avait pour thème « *Prosperer ...plus qu'une affaire de chiffres* » a réuni près de 200 producteurs et intervenants.

Les conférenciers ont permis de démontrer de façon sans équivoque que la pérennité des exploitations agricoles face aux différentes turbulences auxquelles elles sont régulièrement confrontées repose sur une saine gestion de l'entreprise.

Lors de l'événement, pour souligner l'apport d'un individu au développement des services-conseils en région, le prix Pierrette-Rivest a été remis à **M. Réal Turgeon**



M. Réal Turgeon, récipiendaire, entouré de
M. Gilbert Mathieu, président FUPAL et
M. Guy Gauthier, président du Colloque

4.8 INTÉGRATION EN AGRICULTURE

Le phénomène de l'intégration en agriculture suscite de multiples préoccupations au sein de l'Union en raison notamment des impacts que cette « forme » d'agriculture peut avoir sur le modèle agricole québécois et l'autonomie des producteurs agricoles.

En préparation au dernier congrès général de l'UPA et pour lui permettre d'adopter des orientations vis-à-vis de l'intégration, un vaste chantier de consultation a été mis en branle à l'échelle provinciale dans les différentes instances syndicales et la Fédération a participé activement à cette démarche.

Suite à une tournée des conseils d'administration des syndicats locaux et diverses réflexions au sein des C.E. et C.A. de la FUPAL, lors du dernier congrès régional de la Fédération, les délégués ont adopté une position à l'égard de l'intégration.

Tout en reconnaissant que l'intégration en agriculture est un modèle qui a, dans certaines circonstances sa raison d'être, il ressort des principaux éléments de la position de la Fédération que des efforts particuliers devront être mis de l'avant au sein des instances syndicales spécialisées pour qu'une place particulière soit accordée aux forfaitaires et ainsi leur permettre d'exprimer leurs attentes et besoins envers l'organisation.

De plus, pour assurer un juste revenu aux forfaitaires, il est demandé aux groupes spécialisés concernés d'utiliser les pouvoirs de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et de négocier sur une base collective les contrats d'intégration, si cela correspond véritablement à l'attente des forfaitaires.

Finalement, les délégués de la région ont demandé que des modifications soient adoptées aux programmes de sécurité du revenu administrés par la FADQ afin que les producteurs indépendants et les intégrateurs soient justement et équitablement compensés.

5 EMPLOI AGRICOLE ET PRÉVENTION

5.1 EMPLOI AGRICOLE

Le Centre d'emploi agricole (CEA) intervient au niveau du recrutement de la main-d'œuvre locale et aussi de la main-d'œuvre étrangère, voir le tableau ci-dessous.

	2013	2012	2011	2010	2009	2008
PLACEMENTS JOURNALIERS, SAISONNIERS ET PERMANENTS	2 770	2 246	2 304	1 889	2 591	2 389
TRANSPORT AUTOBUS						
- Coût	9 016 \$	5 720 \$	10 780 \$	8 515 \$	13 445 \$	16 860 \$
- Jour - personne	1 594 \$	1 151 \$	1 479 \$	1 201 \$	1 899 \$	1 917 \$
- Coût/personne	5,66 \$	4,97 \$	7,29 \$	7,09 \$	7,08 \$	8,79 \$
- Budget	4 508 \$	2 774 \$	5 390 \$	4 258 \$	6 723 \$	8 430 \$
TRAVAILLEURS ÉTRANGERS MEXIQUE, JAMAÏQUE ET GUATEMALA						
- Entreprises	120	118	118	113	108	97
- Travailleurs	1 175*	1 088	878	768	729	598

* Nombre de placements incluant les arrivées directes (892) et les transferts (283) chez les producteurs employeurs.

Dans votre Centre d'emploi :

Pour l'année 2013, nous avons constaté une augmentation de 12 % de la clientèle qui a fait appel à nous pour combler leurs besoins en main-d'œuvre et pour divers conseils en gestion des ressources humaines (GRH).

Nous avons réalisé plus de 100 entrevues afin de combler les besoins de nos clients en matière de ressources humaines.

Dans le dossier du repositionnement de notre offre de service, nous avons tenu 10 séances de travail (conférences téléphoniques et rencontres) avec AGRICarières et les responsables des CEA de chacune des régions. Les documents relatifs à l'étude sur la nouvelle offre de service ont été déposés auprès d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail.

Pour répondre aux besoins des employeurs, nous avons élaboré un outil diagnostic GRH afin de permettre d'analyser les pratiques en gestion des ressources humaines dans les entreprises agricoles et d'offrir du support dans la planification des activités à mettre en place. Nous amorcerons donc prochainement des visites en entreprise auprès des employeurs intéressés à améliorer leur volet RH pour demeurer compétitifs dans le milieu.

5.2 TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Encore cette année, les Centres d'emploi agricole ont été mandatés par Service Canada afin d'agir comme tierce partie pour le traitement et l'analyse de la demande de travailleurs étrangers temporaires pour les employeurs agricoles. Nous avons rencontré 120 employeurs pour l'année 2013. Les CEA ont également offert les services connexes afin d'aider les employeurs dans la préparation de leur dossier.

Bien que depuis le 1^{er} avril 2014, le gouvernement fédéral ait décidé, pour des raisons économiques, de modifier le cheminement officiel des demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET) des employeurs agricoles, nous poursuivrons tout de même l'accompagnement auprès de notre clientèle dans toutes les activités en lien avec les besoins de recrutement et de placement de main-d'œuvre, autant locale qu'étrangère.

5.3 TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DES FAMILLES AGRICOLES DE LANAUDIÈRE

La Fédération siège toujours à la Table depuis maintenant six ans. L'objectif de ce comité est de mieux faire connaître la réalité agricole aux intervenants locaux et régionaux de la santé.

Pour atteindre cet objectif, la Table de concertation régionale se réunit deux fois par année pour décider des actions spécifiques à entreprendre afin de conscientiser autant les intervenants que les producteurs agricoles. En 2013, la Table a redéfini son mandat et a effectué un plan de travail s'échelonnant sur deux ans, soit de 2013 à 2015.

Pour les deux prochaines années, la Table prévoit, entre autres, de continuer les publicités dans la Terre de chez nous et d'en actualiser son contenu, de faire connaître la Table à l'aide d'outils promotionnels, de recruter de nouveaux membres et de dresser un portrait du suicide en milieu agricole et d'en faire l'analyse. La fréquence des rencontres de la Table restera pareille, soit deux fois par année.

5.4 PRÉVENTION ET CSST

Le thème de l'année 2013 était « *Le renversement des tracteurs* ». Suite au succès obtenu par les années passées, nous avons fait l'atelier auprès des étudiants en Technique agricole à la Ferme-école (en août) et au DEP en mécanique agricole (en décembre). Les Agricultrices de Lanaudière ont aussi fait la promotion de la santé/sécurité à l'Expo Rive-Nord.



Cette année, il n'y a pas eu d'activité régionale. Par contre, nous avons innové pour le contenu des ateliers, c'est-à-dire que nous avons travaillé à ce que ce soit plus dynamique.

Nous avons donc fait une partie pratique dans l'atelier qui était d'identifier les non-conformités et les aspects non sécuritaires sur le tracteur. Il y avait aussi des questions à répondre à l'aide d'un télévotant. Les étudiants ont bien apprécié ces interactions et cette nouvelle façon de faire.

Pour 2014, avec le thème « *Abattage manuel et sécuritaire des arbres* », nous prévoyons toujours intervenir auprès des étudiants et nous désirons organiser un atelier régional afin de sensibiliser le plus de producteurs agricoles possible.

6 AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 LE CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE FORESTIER ET BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE (CMAFBL) EN MODE ACCUEIL

Suite à l'agrandissement de l'édifice de mars à juillet 2012, la poussière est retombée et la table est bien mise pour accueillir de nouveaux services et de nombreuses réunions.

- Déménagement de l'équipe [5 bureaux] de COGENOR dans la nouvelle aile du 2^e étage.
- Départ d'un locataire (REGAL [1 bureau]) et accueil de deux nouveaux locataires (GCAQ [1 bureau] et ARMFPL [3 bureaux]).
- Accueil de plusieurs nouveaux groupes pour des réunions dans la salle Boisée. Plusieurs commentaires élogieux nous sont communiqués quant aux commodités, au confort et à l'ambiance chaleureuse de la salle Boisée.



6.2 UN ORGANIGRAMME VIVANT TOUJOURS EN MOUVEMENT !...

Le secrétariat des cinq nouveaux syndicats par des employés de la FUPAL (quatre syndicats locaux et les Agricultrices de Lanaudière) est très apprécié des présidents et administrateurs des syndicats; de même que des professionnels de la FUPAL qui collaborent avec les syndicats locaux.

Le Service d'Aménagement et d'Environnement a consolidé son équipe avec le retour d'Andréanne Aumont de son congé de maternité en octobre 2013 et le maintien en poste du coordonnateur en agroenvironnement, Charles Bergeron, grâce à deux nouveaux budgets du MAPAQ pour 2014 (Ruisseau des Anges et Haies brise-vent à St-Thomas).

Le CEA poursuit sur sa lancée avec une offre de services en développement et en rayonnement depuis l'embauche de sa nouvelle directrice, Stéphanie Dionne, à l'été 2012.

La FUPAL dispose maintenant de deux importants outils de diffusion de l'information : La Terre de chez nous en région, lancée en début 2013, ainsi que le Site Web de la FUPAL, en ligne depuis octobre 2013.

Tous deux bénéficient de la contribution assidue de l'ensemble des services de la FUPAL, sous la dynamique coordination de nos deux agents en Vie syndicale, Dominique Ste-Marie et Jean-François Aumont. Ces deux nouveaux outils constituent un gain majeur pour les communications de la FUPAL, tant vers les producteurs que les citoyens et partenaires de la région.

Bref, un organigramme et des services pour maintenir et enrichir le professionnalisme et la cohésion au sein de l'équipe de permanents, en appui aux élus de la Fédération, des syndicats locaux et des groupes spécialisés de Lanaudière sur le « réseau de sentiers » où circuleront et se rencontreront les idées, les passions et les visions du plus grand nombre de nos membres productrices et producteurs en 2014-2015.

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE FERMES PAR MUNICIPALITÉ ET PAR SYNDICAT

Données au 2 avril 2014

ACHIGAN-MONTCALM			
	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
Saint-Alexis	54	87	
Saint-Calixte	5	7	
Sainte-Julienne	24	41	
Sainte-Marie-Salomé	18	29	
Saint-Esprit	64	102	
Saint-Jacques	58	85	
Saint-Liguori	44	63	
Saint-Lin-Laurentides	69	103	
Saint-Roch-de-l'Achigan	84	130	
Saint-Roch-Ouest	21	36	100 %
	441	683	92,8 %

AUTRAY			
	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
Berthierville	28	45	
La-Visitation-de-l'Île-Dupas	11	17	
Lanoraie	42	64	
Lavaltrie	34	49	
Mandeville	11	14	
Saint-Barthélemy	48	71	
Saint-Cléophas-de-Brandon	9	12	
Saint-Cuthbert	56	85	
Saint-Didace	23	32	
Sainte-Élisabeth	69	107	
Sainte-Geneviève-de-Berthier	4	5	
Saint-Gabriel-de-Brandon	60	75	
Saint-Ignace-de-Loyola	14	19	
Saint-Norbert	32	50	
	441	645	90,7 %

KILDARE LANAUDIÈRE			
	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
Crabtree	11	14	
Joliette	7	10	
Notre-Dame-de-Lourdes	18	26	
Notre-Dame-des-Prairies	4	6	
Saint-Ambroise-de-Kildare	56	80	
Saint-Charles-Borromée	9	12	
Sainte-Mélanie	36	53	
Saint-Paul	38	55	
Saint-Pierre	5	7	100 %
Saint-Thomas	51	81	
	235	344	93,0 %

L'ASSOMPTION – LES MOULINS			
	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
L'Assomption	69	98	
L'Épiphanie	38	56	100 %
Mascouche	57	69	
Repentigny	33	46	
Saint-Sulpice	20	30	
Terrebonne	39	54	
	256	353	89,5 %

NORD			
	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
Entrelacs	1	1	100 %
Notre-Dame-de-la-Merci	5	8	100 %
Rawdon	24	34	
Saint-Alphonse-Rodriguez	1	1	100 %
Saint-Côme	1	2	
Saint-Damien	19	25	
Saint-Donat	2	4	
Sainte-Béatrix	10	16	
Sainte-Émelie-de-L'Énergie	5	7	
Sainte-Marcelline-de-Kildare	7	9	
Saint-Félix-de-Valois	101	137	
Saint-Jean-de-Matha	37	54	
Saint-Michel-des-Saints	1	2	100 %
Saint-Zénon	3	3	
	217	303	91,1 %

LANAUDIÈRE			
	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
	1 590	2 328	91,5 %

LES EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION



Les employés en fonction au 31 mars 2014

DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE

Réjeanne Labine, technicienne comptable (30 ans),
Nathalie Michaud, agente de mise en marché et de main d'œuvre (23 ans)
Joanne Harvey, secrétaire administrative (7 ans)
Diane Redmond, secrétaire administrative (31 ans)
Jeanne Arsenault, secrétaire de service (1 an)
Dominique Ste-Marie, agente aux Communications et à la Vie syndicale (7 ans)
Andréanne Aumont, directrice du Service d'Aménagement et d'Environnement (10 ans)
Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative (3 ans)
Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole (1 an)

ASSIS, DE GAUCHE À DROITE :

Jean-François Aumont, agent aux Communications et à la Vie syndicale (1 ans)
Claude Laflamme, directeur du Service de Politiques agricoles et de Commercialisation et directeur régional adjoint (27 ans)
Gilbert Nicole, directeur régional et secrétaire (34 ans)
Charles Bergeron, agent en agroenvironnement (8 ans)

ABSENTE DE LA PHOTO

Julie Boulianne, secrétaire administrative et agente de soutien à la liste (5 ans) – *en congé de maternité*

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les membres du C.A. réunis le 31 mars 2014

DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE

Gilbert Nicole (directeur régional et secrétaire de la Fédération), Sylvain Ricard (1^{er} v.-p. Relève agricole), Pascal Forest (prés. Fruits et légumes), Guy Laroche (prés. Agneaux et moutons), François Simard (1^{er} v.-p. œufs de consommation), Michel Forget (1^{er} v.-p. Cultures commerciales) Stéphane Sansfaçon (1^{er} v.-p. Bovins) Patrick Lahaise (1^{er} v.-p. Lait), Gyslain Loyer (prés. Œuf d'incubation), Claude Laflamme (directeur régional adjoint de la Fédération).

ASSIS, DE GAUCHE À DROITE

Diane Brisson (prés. Agricultrices), Luc Pagé (prés. UPA Kildare Lanaudière), Michel Désy (2^e v.-p. de la Fédération et prés. UPA Autray), Gilbert Mathieu (président de la Fédération), Clément Allard (1^{er} v.-p. de la Fédération et prés. UPA Achigan-Montcalm), Marcel Papin (prés. UPA L'Assomption-Les Moulins), Caroline L'Épicière (2^e v.-p. Volailles)

ABSENTS DE LA PHOTO

Vital Deschênes (prés. UPA Nord), Rolland Urbain (prés. Acéricole), Robert Gaudreault (v.-p. Apicole), Dominique Duval (prés. Maraîchers), Francis Desrochers (prés. Pommes de terre), Alain Forget (2^e v.-p. Porcs)



Soyez les bienvenus en toutes saisons!...



Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec - 2014
ISSN 1488-6065
Bibliothèque nationale du Québec

85 ans d'Union


Joliette Lanaudière
 1929 - 2014